

<https://enseignants.se-unsas.org/Aide-administrative-interpellation-des-candidats-a-l-election-presidentielle>



Aide administrative : interpellation des candidats à l'élection présidentielle

- Direction et fonctionnement d'école -

Date de mise en ligne : mardi 5 avril 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a lancé au mois de mars une pétition « Je demande une aide administrative pour mon école ». Afin de mettre en lumière la direction et le fonctionnement de l'école dans le cadre de l'élection présidentielle, le SE-Unsa a interpellé les candidats de l'arc républicain sur cette demande d'une aide administrative pour l'École.

La loi Rilhac créant la fonction de directrice ou de directeur d'école dispose que « *l'État peut mettre à la disposition des directeurs d'école les moyens leur garantissant une assistance administrative* ».

Pour le SE-Unsa, l'aide administrative ne devrait pas être seulement une option, mais bien une obligation. C'est pourquoi le SE-Unsa a lancé au mois de mars [une pétition « Je demande une aide administrative pour mon école »](#).

L'élection présidentielle est une nouvelle occasion de mettre en lumière la direction et le fonctionnement de l'école. Le SE-Unsa a donc choisi d'interpeller les candidats de l'arc républicain sur cette demande d'une aide administrative pour l'École.

>> Lire le courrier ci-dessous

L'avis du SE-Unsa

Cette aide administrative a évidemment un intérêt pour rendre vivable la fonction de directeur ou directrice, mais pas uniquement. Ce soutien permettrait au directeur ou à la directrice de se consacrer pleinement à l'exercice de ses responsabilités pédagogiques et relatives au fonctionnement de l'école au bénéfice de tous.

Le SE-Unsa continue inlassablement son travail autour de la direction et du fonctionnement de l'école pour que l'ensemble des équipes éducatives soient mieux reconnues et bénéficient de meilleures conditions de travail.

[Lire le courrier aux candidats](#)

[\(cliquer pour agrandir au format pdf\)](#)



Paris, le 4 avril 2022

Madame

Candidate à l'élection présidentielle

SC/NA 52 22/23

Objet : demande d'une aide administrative pour l'école

Madame,

La crise sanitaire a mis en avant le rôle crucial que joue chaque jour l'École auprès des élèves et de leurs familles. L'ensemble de la société reconnaît l'investissement des personnels, qu'ils soient enseignants, CPE, PsyEN, AESH, AED ou Atsem.

Mais l'épidémie de Covid-19 a également montré qu'à l'école primaire, le directeur ou la directrice est seul-e pour gérer le fonctionnement de l'établissement, et ce alors que l'immense majorité d'entre eux est aussi et avant tout en charge de classe. Les directeurs et directrices n'ont eu de cesse d'informer, de dialoguer avec leurs collègues et les familles des élèves, d'organiser la continuité pédagogique, de maintenir le lien avec l'inspection de circonscription et la municipalité, de remplir des tableaux pour la gestion des cas contacts et cas confirmés, de vérifier les attestations sur l'honneur...

En somme, ils ont œuvré et œuvrent encore pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Mais les tâches à effectuer sont de plus en plus nombreuses, et de plus en plus chronophages. Elles éloignent les directeurs et directrices du cœur de leur mission : le pilotage des équipes pédagogiques.

Il est donc indispensable de leur prêter assistance le plus rapidement possible. Que ce soit pour répondre aux besoins de l'école en temps normal, ou pour faire face à un énième rebond de l'épidémie de Covid-19, pour le SE-Unsa, il est urgent que chaque école dispose d'une aide administrative.

La société partage cet avis : qu'ils soient directeur ou directrice, travaillant dans une école, parent d'élève, ou tout simplement citoyen, plusieurs milliers de personnes ont d'ores et déjà signé la pétition du SE-Unsa « Je demande une aide administrative pour mon école ».

L'École ne peut plus attendre.

En espérant obtenir une réponse positive de votre part à notre demande d'une aide administrative pour l'École, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Stéphane CROCHET
Secrétaire général